

LE CANADA

OSCAR McDONELL, Directeur de la Rédaction.

11e ANNÉE No. 32

OTTAWA MARDI 18 FEVRIER 1890

LE NUMERO 2 CENTS

A & S Nordheimer

FABRICANTS DES CELEBRES

PIANOS NORDHEIMER

Sont aussi agents pour les fameux pianos Cherkering, Steinway et Haines, et pour les orgues harmoniums de Estey et Kimball.

Grand assortiment de pianos de seconde main à des prix variant de \$25 et plus.

Condition de paiement de \$3.00 à \$10.00 par mois.

FABRIQUE : Rue York Toronto,

Salle de vente à Ottawa

67 RUE SPARKS

DEPECHE DU MATIN

(Service Spécial)

A PROPOS DE JEUNE

La loi de l'abstinence, qui se retrouve dans toutes les religions à l'exception pourtant de celle des Guebres, qui pensent honorer Ormuz en se nourrissant le mieux possible, s'est facilement généralisée dans les pays chauds, où l'appétit est faible et l'estomac paresseux.

Certains religieux ont fait des prodiges dans ce genre. On dit que saint Macaire d'Alexandrie passait la nuit sans dormir, sans boire et sans manger autre chose qu'une feuille de chou tous les dimanches.

Mais en Occident, l'observance du carême rencontrait de tels obstacles que la loi civile eut souvent à intervenir pour prêter son appui à la loi religieuse.

Un capitulaire de Charlemagne décrétait la peine de mort contre quiconque avait mangé de la viande pendant le carême au mépris de la religion.

Il fut un temps où, en Pologne, on employait un moyen radical contre les tentations de la gourmandise. On arrachait les dents à quiconque violait l'abstinence.

Ce n'est pas dans le monde religieux et dans les cloîtres que l'observance du jeûne rencontrait moins d'opposition.

Les théologiens imaginèrent une foule de subtilités pour éluder les prescriptions de l'Eglise relatives au carême.

De ce que d'après la Genèse, les poissons et les oiseaux étaient nés du même élément on conclut qu'ils appartenaient à la même famille et qu'on pouvait en toute sûreté de conscience faire usage indifféremment de la poule ou du brochet, de la carpe ou du pigeon.

L'Eglise ne tarda pas à condamner cette doctrine d'après laquelle on se mortifiait avec des faisans ou des perdrix tandis que le pauvre paysan qui graissait son pain noir d'un peu de lard était voué aux flammes éternelles.

Gependant, en bonne mère, elle consentit à assouplir au prisonnier certains oiseaux à sang froid tels que la poule d'eau et la macreuse.

Cette distinction des oiseaux à sang chaud et des oiseaux à sang froid est une hérésie en histoire naturelle, une énormité scientifique.

Il y a lieu de croire qu'ils a été primitivement établie en faveur des monastères qui pressendaient pour la plupart de vastes étangs, trouvaient de grandes ressources dans la consommation et la vente du gibier d'eau.

Ce sont les moines allemands, grands buveurs, qui ont imaginé cette fâcheuse maxime dont la latinité n'est pas précisément celle de Cicéron : liquidum non frangit jejunium, le liquide ne rompt pas le jeûne.

Cette maxime fut l'objet de nombreuses discussions qui se renouvellent à la fin du dix-septième siècle à propos du chocolat récemment introduit en France.

On se demandait si cet et substance rompait le jeûne.

L'évêque B. anacoëto et les jésuites soutinrent que l'usage devait en être permis les jours d'abstinence, pourvu qu'il fût préparé à l'eau.

La Sorbonne lutina contre cette

doctrine. Deux puissances Madame de Maintenon et la princesse des Ursins, étaient engagées dans la lutte. Rome hésitait.

Enfin il fut décidé que le chocolat à l'eau n'était pas un aliment.

C'était l'époque de la dispute des montanistes et des jansénistes et le règne des causes intentionnelles. Aussi Mme de Sévigné disait-elle dans une de ses lettres.

"Je pris du chocolat avant d'aller au lit afin de bien dormir, et j'en ai pris hier pour me nourrir et pour jurer jusqu'au soir. Voilà de quoi je ne trouve plaisant, c'est qu'il agit sur l'indigestion."

Ajoutons, qu'en récompense du service qu'il venait de rendre aux estomacs scrupuleux, Brancaccio reçut le chapeau de cardinal.

Du reste ce n'est pas la seule lutte que le chocolat ait soutenue contre l'autorité ecclésiastique.

On raconte que les dames de Chiapa, dans le Mexique, avaient tellement pris l'habitude de chocolat parfumé, qu'elles ne pouvaient s'en passer même à l'église.

De semi-lantes caméristes coquettement attifées, le jour en apportant pendant les offices, dans des tasses d'argent richement ciselées.

L'évêque voulut réprimer cet abus mais cette fois encore le chocolat devait triompher.

Il y avait comme il a rive presque toujours en dehors de la prière officielle, une chapelle où les belles pénitentes étaient sûres de trouver gracieux accueil, douces paroles et tendres indulgences.

La mode s'en méla, car rien n'est sacré pour cette débauche profane, et la cathédrale devint déserte.

Monsieur, pour retrouver un autoritaire à ses homélies et ramener les dindons dans l'escarcelle de ses pauvres, se vit obligé d'olérer un usage qui, depuis, s'est perpétué au Mexique.

Mais revenons au carême. L'abstinence quadragésimale pour porter ses fruits comme mesure hygiénique, doit être restreinte dans de justes limites.

Il est certain que le jeûne ne peut plus être aussi facilement supporté aujourd'hui qu'il l'était autrefois.

Des modifications importantes sont produites depuis un siècle dans la constitution humaine. Les nouvelles conditions de notre vie sociale tendent à appauvrir le sang et à surexciter le système cérébro-spinal.

La génération actuelle est anémique et nerveuse.

C'est ce que l'Eglise a parfaitement compris. La loi du jeûne a été tellement adoucie par les dispenses que les temps modernes, qu'il est devenu facile de concilier une sainte dévotion avec les exigences spéciales de la santé.

Les presbytres de l'Eglise et les théologiens ont du reste toujours blâmé ceux qui, dans l'observance du carême, s'attachaient à la lettre du précepte et en négligeaient l'esprit.

Les gourmands ont été les fidèles qui s'imaginaient qu'un jeûne rigoureux était le seul devoir qu'on eût à remplir pendant le carême.

Un prédicateur du dix-huitième siècle disait : "Ah! quel monde! s'écarter de la règle, c'est se débarrasser de la dévotion, se débarrasser de la prière, se débarrasser de la charité, se débarrasser de la justice, se débarrasser de la sainteté, se débarrasser de la vieillesse, se débarrasser de la mort."

Un autre prisonnier, un étudiant, s'est aussi suicidé plutôt que de subir la peine dégradante du fustigement. On a demandé à M. Sempinski, maintenant que le recteur de ces écoles était public, si le Czar avait intervenu pour faire modifier les règlements des prisons.

Il est probable que non, mais il répondit, bien que le gouvernement soit responsable des mauvais traitements infligés aux prisonniers.

CHITTY FRERES

312 314 RUE WELLINGTON OTTAWA

Importateurs et Commerçants d'Epices de Choix, Etc., Etc.

Notre Stock est Nouveau et Frais et nos Prix sont Très Bas.

TRES BON THE POUR 20 CTS. LA LIVRE

VENEZ VOIR ?

Les frais de son mariage, on lui a voté une somme de 600 000 fr. La princesse de Galles a une dot de 250,000 francs, qui serait portée à 750,000 francs, si elle devait avoir un fils. Les r parasites de son palais de Marlborough ont coûté 1,100,000 francs et, en 1875, pour son voyage dans les Indes, on lui a alloué 3,500,000 francs. De ses propriétés paternelles, il a un revenu de 250,000 francs; sa liste civile s'élève à un million. A première vue, il semble donc que l'héritier du trône d'Angleterre peut suffire à lui-même et aux siens.

Les voleurs à New-York

New-York, 18 fév. — Deux nègres ont attaqué, vers sept heures du soir, une dame qui passait dans la 128e rue, près de Lexington avenue, lui ont arraché un sac qu'elle portait à la main et se sont sauvés, chacun dans une direction différente, pendant que la femme, saisie de frayeur, tombait évanouie sur le trottoir. Un chauffeur nommé Molin, qui se trouvait là, a poursuivi l'un des voleurs et l'a fait arrêter dans la 30e avenue; c'est un nommé Jackson, âgé de vingt-deux ans.

Il a été écroué en attendant de passer en jugement. Son complice, qui a dû emporter le sac n'a pas été arrêté, et quant à la femme victime du vol, on est à sa recherche; depuis le moment où elle est tombée évanouie, on ignore ce qu'elle est devenue.

Une autre femme qui a eu plus d'énergie que celle de Harriet, c'est Mlle Yetta Fleishaker, qui demeure avec son père dans Norfolk street. Après le vol, Mlle Yetta était sortie faire quelques courses, laissant son père endormi sur un canapé. Lorsqu'elle est rentrée vers neuf heures, elle trouva dans son appartement un inconnu en train de fouiller dans les tiroirs. Mlle Yetta n'a pas hésité, elle a sauté sur le voleur et, avec l'aide de son père accouru à ses côtés, elle l'a maintenu jusqu'à l'arrivée d'un policeman.

Les horreurs de la Sibirie

Londres 18 fév. — M. Stepaniak, le célèbre économiste russe, dit que les détails qui ont été publiés jusqu'à présent ne peuvent donner qu'une faible idée des horreurs qui ont accompagné le massacre des prisonniers politiques à Kara, dans la Sibirie orientale.

Madame S. Guina ne s'est pas suicidée, comme on l'a annoncé d'abord, mais elle est morte des suites des mauvais traitements dans elle a été victime. On a fouetté cruellement le mercredi et elle a succombé deux jours plus tard. Cette mort a plongé les autres prisonniers dans la consternation et deux d'entre eux, sous de terreur, se sont suicidés.

Un autre prisonnier, un étudiant, s'est aussi suicidé plutôt que de subir la peine dégradante du fustigement. On a demandé à M. Sempinski, maintenant que le recteur de ces écoles était public, si le Czar avait intervenu pour faire modifier les règlements des prisons.

Il est probable que non, mais il répondit, bien que le gouvernement soit responsable des mauvais traitements infligés aux prisonniers.

Accident

Paris, 18 fév. — Un déplorable accident s'est produit à Pontivy pendant une fête nuptiale. Le bac sur lequel étaient montés les nouveaux époux et leurs amis pour traverser le Bavez à cheval et les jeunes mariés ainsi que dix personnes qui les accompagnaient se sont noyés.

Les revenus du prince de Galles

Londres, 18 fév. — On a parlé récemment de ses fiançailles prochaines du prince Edward de Galles avec la princesse Alexandra de Grèce, et de celles de la princesse Victoria de Saxe-Cobourg et Gotha, avec le duc de Sparte, prince-heritier de Grèce. A cette occasion, ajoutait-on, le ministère anglais mandera au parlement les dotations habituelles.

Cette perspective est peu gaie pour les contribuables, qui commencent à trouver que la famille royale coûte cher, et qui pensent que le prince de Galles est assez riche pour subvenir lui-même aux frais d'établissement de ses enfants.

En atteignant sa majorité, en 1863, le prince de Galles a reçu plus de quinze millions, provenant des revenus accablés du ducé de Cornwall, et de ce chef, il touche chaque année environ 1,600,000 francs. Son grade de colonel du 10e hussards lui rapporte annuellement 32,000 francs. Pour payer

"The Argyle" 66, 68 Rue Sparks

D. GARDNER & CIE

La vente en gros et en détail pendant ce mois,

DE

Cotons et Toiles

Est maintenant ouverte, et les prix sont marqués très bas pour argent comptant.

Coton jaune à draps croisé 72, 80 et 90 pouces de large, Coton jaune à draps uni 74 80 et 90 pouces de large. Cotons blancs à draps. Cotons à Oreillers, Serviettes à tables, essuie-mains, guillaumes, cotons blancs à chemises.

Le plus grand assortiment de cotons et toiles en Canada

Achetez pour argent comptant chez

D. GARDNER & CIE,

66 & 68 RUE SPARKS.

CHARBON!

Les meilleurs qualités de charbon bitumineux et anthracite.

BIEN CRIBLE ET TAMISE

O'REILLY & HENEY

(Succ. de J. A. Seybold)

Rue Sparks

BLOC RUSSELL

DOMINION FLOUR STORE

La place où vous pouvez acheter à meilleur marché toutes espèces de grains, farine etc.

THOMAS GORMAN

PROPRIETAIRE

36, Carre du Marche By 36

EDITION COMPLETE

OFFICIELLE

DU DEBAT SUR

LES BIENS DES JESUITES

Dans la Chambre des Communes

OTTAWA, MARS 1889

PRIX 25 cents

EN VENTE CHEZ

P. C. GUILLAUME

Rue Sussex

Nouveau magasin de chaussures

W. J. ELLARD

Fabricant de charnières et forgeron

Réparations de tout genre exécutées sous le plus court délai

10 RUE ST-GEORGE, OTTAWA

Bureau de Poste d'Ottawa.

Arrivée et départ des mailles.

MALLES Fermeture Arrivée.

Quebec-Toronto, Har...

Quebec-Bellefleur...

Quebec-Manitoba...

Quebec-Montreal...

Quebec-Toronto, Pe...

Quebec-Montreal, etc...

Quebec-Quebec, etc...

GRANDE VENTE

A L'ENCAN

De Bijouterie, Diamants, Montres, Objets en argent

ET D'ARTICLES D'ART.

Commencera aujourd'hui à 3 et 8 hrs p m et devra se continuer chaque jour à la même heure jusqu'à l'épuisement du stock.

Voilà une superbe chance pour le public de profiter d'un immense stock, d'un des plus beaux offerts dans Ottawa. C. J. ALLEN, les fameux bijoutiers de Toronto, se retirent d'affaires et ont pris ce moyen de disposer de leur stock. Une visite à l'étalage et une inspection des articles conviendront tout le monde de la valeur de la vente.

Deux ventes chaque jour à 3 et 8 p. m.

Rappelez vous l'adresse: OCCIDENTALE HALL,

64 Rue Queen (pres du Citizen)

Pas de reserve; articles visibles chaque jour jusqu'à 3 hrs à l'ouverture de la vente.

A. B. MacDONALD

ENCANTEUR.

Avis aux Consommateurs

Les PRODUITS de la

PARFUMERIE ORIZA L. LEGRAND

207, rue St-Honoré, à PARIS

Tous ces ORIZA-OIL • ESS. ORIZA • ORIZA-LACTÉ • CRÈME-ORIZA

ORIZA-VELOUTE • ORIZA-TONICA • ORIZALINE • SAVON-ORIZA

DOIVENT LEUR SUCCÈS ET LA FAVEUR DU PUBLIC :

1° Aux soins tout particuliers qui président à leur fabrication.

2° A leur qualité inaltérable et à la suavité de leur parfum.

MAIS COMME ON CONTREFAIT CES PRODUITS ORIZA

pour vivre sur leur réputation

nous avertissons les Consommateurs afin qu'ils ne se

laissent pas tromper.

Les véritables produits se trouvent dans toutes les MAISONS HONNÊTES DE PARFUMERIE ET D'ORFÈVRE

Envol franco de Paris du Catalogue illustré

11 nov. 3 m

JOHNSON HOUSE

NETTOYAGE des TAPIS

A LA VAPEUR

Les tapis sont nettoyés et les plumes réparées à la vapeur chez

STEPHEN WILKINS,

129 rue Augusta.

Les ordres peuvent être laissés au No 73, rue Bank.

Biere et Porter

D'O'KEEFE

Rebouteillé par

E. J. FAULKNER,

108 RUE D'ALBANYE,

SEUL AGENT pour Ottawa et Hull.

11 nov. 3 m

W. O. McKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Sussex.

GRANDE VENTE

D'HABILLEMENTS AUJOURD'HUI

POUR

ARGENT COMPTANT

Habillements pour hommes,

Habillements pour Enfants

Et Chapaux,

BRYSON, GRAHAM & Co.

146, 148, 150, 152 & 154 Rue Sparks.

Ne vous servez que du fil en fuseau de Clapperton. C'est le meilleur.

ATTENTION !

FITZPATRICK ET HARRIS

se font un plaisir de remercier le public pour l'encouragement qui leur a été donné, et ils invitent de nouveau tout le monde à venir faire une visite à leur magasin; leurs marchandises sont de premier choix.

FITZPATRICK & HARRIS

65, rue Wilkes

LE CANADA

MARDI 16 FEVRIER 1880

SOUS DU JOUR

Demain, votation à Hallimand. La loi des licences de la province de Québec ne sera pas changée cette année.

A lire en 1ère page un excellent article auquel l'entrée en matière donne une actualité charmante.

Le président Cleveland est favorable au "Secrétariat libéral, officiel, préparé et payé" par l'Etat.

Nous apprenons avec plaisir que Lady Stanley de Preston est tout à fait remise de sa récente indisposition.

Nous remarquons, au cours du débat actuel, que les députés anglais nous désignent volontiers non comme un "peuple cupide", mais un "peuple ébrié".

Une nouvelle agence de "Cable News" est en train de faire une rude concurrence aux "Havas" et aux "Reuters".

L'Electeur demande qu'on s'entende pour abolir les assemblées constitutionnelles et du dimanche. Il serait certainement désirable d'améliorer nos habitudes de réunions.

La comitologie d'organisation de la démonstration du 24 juin 1880, à Chicago, a décidé d'inviter toutes les sociétés canadiennes des Etats de l'Ouest et de l'Est et du Canada à prendre part à la fête.

Mgr. Paris évêque de Verdun, vient d'arriver à Paris. Le projet de loi d'aller voir M. Carnot, président de la République et de lui demander de bien vouloir accepter la présidence d'honneur d'un comité de souscription pour l'érection d'un monument à Jeanne d'Arc.

On n'a pas encore donné de successeur à feu P. X. A. Trudel et l'Electeur, et tous ceux que l'on demande, déclinent ce lourd honneur avec une cordiale et significative réserve.

Sous l'épave qui quitte presque chaque jour, devale une semaine M. McCarthy, qui fait triste mine.

Le masque tombé, l'homme reste, et le héros s'évanouit.

M. Peter McLaren de Perth remplace feu l'honorable Turner au Sénat. C'est un millionnaire et comme tel, l'un des plus riches marchands de bois de la Paissance.

M. Blake est parti pour Toronto où l'appellent ses devoirs de Chancelier de l'Université que l'Université vient de détruire. Avant de partir il a dit que son aménagement serait le plus à l'avantage pour annoncer le rejet pur et simple du bill McCarthy.

Hier, à Cincinnati, l'ex-gouverneur Parker a dit, qu'en 1857, alors que la situation était tendue au Canada et les Etats-Unis, le président lui a demandé combien d'hommes l'Ohio pourrait envoyer aux frontières.

On dit que Sir Donald Smith a trouvé dans ses papiers l'original de la loi des privilèges du Manitoba acceptée par le gouvernement fédéral, et que cette loi pourvoit à la conservation de la langue française dans la province comme langue officielle dans l'avenir.

Pour la première fois dans l'histoire des chemins de fer aux Etats-Unis, une femme, Mme Haines, vient d'être nommée présidente d'une compagnie qui fait construire une ligne ferrée au Texas. Mme Haines a une trentaine d'années et elle est, paraît-il, très entendue en affaires.

A la cour d'Henri VIII, roi d'Angleterre, il était d'usage d'emplir une coupe d'eau du bain de la reine, pendant que celle-ci y était plongée, et de trépaner dans la coupe une tranche de pain rôt.

Le roi buvait le premier et passait la coupe à ses gentilshommes, le dernier mangeait la rôtie. C'était la loi qui on appelait porter un "toast".

M. Laurier était hier dans son élément. Les grandes questions qui touchent à la fois à la constitution, à la loyauté et au patriotisme sont pour lui des terrains favoris et des thèmes propres à sa grande et classique éloquence. Nous l'avons écouté avec orgueil et émotion de même que nous écouterons bientôt cet autre orateur français que nous envient les nationalistes étrangers, l'honorable M. Chapleau.

M. Alonzo Wright, le député du comté d'Ottawa, a prononcé hier soir un petit discours que nous regardons volontiers comme un chef d'œuvre du genre. L'art de dire avec bonhomie, humour et une légère pointe de méchanceté de grandes vérités n'a pas de meilleur interprète. Il y a dans cette tournure de phrase tout plein de Dickens. Taine disait que l'auteur de David Copperfield était le propriétaire incontestable de l'adjectif, de l'épithète et que le don de les placer était son secret, comme la recette de la "Chartreuse" était celui du "Cointreau".

M. Wright a lui aussi ce don. Il joue avec les mots avec une connaissance consommée, et il tire d'un qualificatif inattendu des effets intraduisibles. Il s'est révélé plus que jamais orateur charmant et patriote éclairé.

M. François Corbell qui a fait graver, à grands frais, par une des premières maisons américaines, un magnifique portrait sur acier, et parfaitement ressemblant à l'honorable M. J. A. Chapleau, Secrétaire d'Etat, part ce soir pour un voyage dans le Haut-Canada, où il va organiser des départs de vente du portrait de l'honorable ministre canadien. M. Corbell, nous n'en doutons pas, va faire un fructueux voyage.

EN PLEINE CRISE ENTENDONS-NOUS

Les débats provoqués aux Communes par le bill McCarthy se continuent. L'intérêt des premiers jours se soutient, augmente même; mais il est plus difficile que jamais de prédire le dénouement auquel on arrivera.

Dans le discours si patriotique de Sir Hector Langvin, discours dont nous esquissions hier les grandes lignes, on trouve des vives et des opinions clairement exprimées. Et il n'y a aucun doute que l'hon. Secrétaire d'Etat, qui parle en ce moment, s'exprime avec la même fermeté et ne craint pas de définir en termes très clairs la position des Canadiens français.

Les discours de MM. Mills, Blake et Laurier, tous trois libéraux dirigés, ne laissent aucun doute, aucune ambiguïté; ils veulent élever purement et simplement la mesure de McCarthy, l'écraser si complètement qu'elle ne puisse pas renaitre de ses débris.

Il nous aurait été bien agréable de pouvoir féliciter notre vieux chef Sir John A. McDonald d'être aussi tranché et non moins absolu dans sa manière de voir ce bill si subversif et si malencontreux. Hier soir, sans se prononcer pleinement, il a penché néanmoins du côté de l'amendement Davin.

Pour nous, nous le disons sans détour, cet amendement n'est pas acceptable. Les Canadiens français refusent un pas aller quand ils ont droit à une act on entière et absolue, à l'écartement sans compromis de la mesure McCarthy. Qu'est-il cet amendement Davin, ce "biocénisme" très inoffensif d'extérieur, mais à grille cachée et promptes à la sortie? Il laisse à la majorité des électeurs du Nord-Ouest le pouvoir de régler cette question; ce qui crée un précédent dangereux pour l'Ontario et quelque autres provinces.

Si l'on s'agissait de l'abolition de la langue française que dans le Nord-Ouest, nous ferions peut-être un sacrifice pour ne pas briser l'harmonie. Ce serait un acte héroïque consenti par nous à la bonne entente sur l'Union de la Patrie commune. Mais c'est tout, il y a peu ou point de sacrifice français consenti à l'Ontario et au Québec, dans ces territoires, parlent ou comprennent l'anglais.

Mais le préambule du bill McCarthy, dans son insolente franchise, nous montre qu'il a plus que cela en jeu. *Altit tendit*. C'est une déclaration de guerre contre notre langue et contre notre race. C'est la menace d'une lutte à outrance, nous devons arrêter pour tout de bon à son début, car une fois la première escarmouche perdue sur un terrain aussi dangereux, le dénouement est précipité e fatal.

Sur le terrain national nous sommes solide comme le roc. Nous n'acceptons à propos de langues et de races aucun compromis ni risques aléatoires. Pas l'ombre d'une concession. Et nous ajouterons — tout en entretenant la plus grande confiance dans nos chefs politiques anglais — que nous nous réservons le droit d'être nos propres juges en pareille matière.

Notre entrée dans la confédération n'est faite avec des conditions explicites et acceptées par toutes les autres parties contractantes. Ceux qui veulent aujourd'hui oublier les termes du pacte et revenir au danger l'existence même de la confédération. C'est presque banal que de parler de notre loyauté; l'histoire passe et contemporains ont dit à chaque page ce que nous avons fait pour la prouver et, en pleine crise comme aujourd'hui, nous répétons que notre but sincère et loyal est de travailler à maintenir des institutions qui nous tiennent au cœur et à en établir d'autres également belle et équitables, destinées à compléter et à perfectionner celles qui existent déjà. Nous voulons avoir ici, composé de plusieurs éléments, un grand peuple uni, prospère et d'une loyauté saine et éclairée. Ce serait une des plus belles gloires coloniales de l'Angleterre au même temps qu'un de ses plus solides appuis. Tout nous dit que nous avons amplement raison de croire à un avenir des plus brillants si les démogogues et les fanatiques peuvent être pour tout de bon relégués dans l'oubli, eux et leurs déclarations incendiaires.

Notre plus fervent désir était de voir le chef conservateur prendre l'initiative d'une position tranchée; une action décisive eût eu un effet salutaire sur la Chambre et, d'ailleurs, dans une situation et sur une question de cette nature les hésitations et les tâtonnements ne sont ni de mise ni de bonne diplomatie.

Les essais d'unification de langue ont déjà été assez souvent entrepris et forcément... abandonnés pour que l'expérience ait fait guide ceux qui ont mission de commander. Si l'on veut briser le pacte fédéral, il n'y a pas de plus sûr moyen que de passer sur le dos des races.

Pour solidifier l'œuvre, ce n'est pas une brutale uniformité de langue qui nous faut, mais bien et seulement l'unité d'intention, l'unité de sentiment et l'unité d'action.

DEPECHE DU SOIR

(Service Spécial)

Nouvelles de la nuit. — Corbett a battu Kilrain à deux reprises, en tout six rondes.

Centre son cure. — Montréal, 18 fév. — M. Casson, hôtelier, poursuit pour \$5,000 son cure M. Béard qui a écrit qu'il n'était pas homme à tenir un hôtel décentement.

Entre-Objets. — Montréal, 18 fév. — Le père Marsou dit qu'il est faux qu'un jugement ait été rendu à Rome contre le Pape Parolisi.

Prompt retour. — New-York, 18 fév. — 11 Allemands sont revenus du Brésil après un court séjour. Les institutions républicaines ne leur vont pas.

Extinction de sauvages. — Calgary, 18 fév. — Le Herald publie une carte, arrivée au cours de laquelle il est dit que les races indiennes disparaissent avec rapidité. Les morts dépassent de moitié les naissances.

Ménage de grève. — Montréal, 18 fév. — Les charpentiers menuisiers veulent ne travailler que 9 heures par jour ou avoir plus de salaire. Un grand entrepreneur a dit ce matin: "Les patrons sont toujours disposés à donner n'importe quel salaire aux bons ouvriers, mais pas aux ouvriers indociles".

Haré! voleurs. — Bruxelles, 18 fév. — On a découvert les individus qui sont arrivés à voler \$200,000 sur le vapeur La Plata pendant son voyage de Buenos Ayres à Anvers. Ce sont des voleurs de profession, Anglais, qui ont disparu. Il paraîtrait que les mêmes personnes ont failli enlever de la même façon une somme beaucoup plus considérable sur un autre steamer et que leurs desseins n'ont été frustrés que par une circonstance fortuite.

Laat enrage! — St Louis, 18 fév. — Une famille du Missouri, composée du père, de la mère et de cinq enfants, présente depuis quelques jours des symptômes très graves d'une atteinte de rage. Aucun d'eux n'a été épaulant mort par un animal enragé, mais ils ont tous pendant plusieurs jours du lait provenant d'une vache incontestablement affectée de la maladie et qu'on a dû abattre. Les docteurs prétendent que les symptômes rappelés peuvent être causés rien que par la peur et que tel est probablement le cas de toute la famille, mais en attendant, l'effet est produit et l'on craint à voir partir d'une mort affreuse sinon tontes, au moins quelques-unes des personnes malades.

Marchandises séchées. — Montréal, 18 fév. — La situation ne s'améliore pas dans cette branche de commerce; les ventes en gros ont été faibles encore, ces jours derniers et les remises d'argent par les détaillants n'ont pas donné satisfaction. Il y a beaucoup d'échecs dans le commerce de détail les opérations sont à une faible classe absolument anormale, et nous entendons dire qu'elles ont suffisamment de ressemblance avec les opérations qui ont signalé la crise commerciale de 1875 à 1880.

Accident. — Placerville, Cal., 18 — Depuis la dernière tempête la ligne de chemin de fer avait été endommagée. Hier, cinq chars chargés de graviers et un autre chargé de bois, se détachèrent de la voie. Une locomotive vint chercher les terrassiers pour les amener à l'arrêt, et au retour elle déraila et précipita avec le char des ouvriers en bas du rambard, où elle se brisa. Trois hommes ont été blessés mortellement. Les autres se sont échappés en se sauvant.

Assaut. — New-York, 15 — Michael Miller, un chauffeur du steamer "Excelsior", actuellement ancré dans dans la rivière du Nord, a été assailli vers quatre heures du matin dans Washington street, près de Charleton street, par trois rôdeurs de nuit, qui, après l'avoir étourdi, à force de le rouler de coups, lui ont volé une somme de \$7 qu'il avait sur lui, et l'ont même dépouillé de ses souliers. Comme d'habitude en pareille circonstance, il n'y avait pas un seul policeman dans les voisinages.

Première sortie du Pape. — Rome, 18 fév. — On nous informe de source authentique que le pape Léon XIII est sorti pour la première fois de l'enceinte du Vatican depuis qu'il s'est constitué de lui-même prisonnier pour visiter son frère, le cardinal Pecci, sur son lit de mort. Il s'est fait conduire au palais Barberini dans une voiture très simple, est demeuré une heure auprès de son frère, et s'est fait reconduire au Vatican sans apparat. On rapporte que le Pape a été vivement ému par la vue de son frère mourant en lui disant un éternel adieu. La sortie du Pape n'a pas été remarquée.

Arrêté pour faux. — Montréal, 18 fév. — Les propriétaires d'une des plus grandes scieries situées sur le haut de l'Ottawa, possédant en même temps plusieurs grands lots de bois à Montréal, ont fait arrêter hier après-midi, un de leurs employés dans lequel ils avaient eu pendant des années la plus grande confiance.

Le prisonnier qui avait été appelé à Montréal comme témoin dans une cause où son témoignage était nécessaire, a été arrêté au sortir de l'audience et logé dans une des cellules du poste de police.

Le montant total des faux n'est pas encore connu, mais la plainte sur laquelle l'accusé a été arrêté est au sujet d'un chèque de \$25 au bas duquel le prisonnier écrit d'avoir forgé le nom de la maison. D'après ce que l'on dit, ces faux s'élevaient à environ \$3,000. L'enquête qui commencera demain se déroulera.

LES PREDICANTS A HULL

Measures pour préserver la paix

Toutes les mesures de prudence ont été prises pour préserver la paix ce soir à Hull. Dans la journée d'hier, M. le juge Dugas s'est mis en rapport avec les autorités de Hull, et il a été décidé de faire venir 20 hommes de police de Montréal, et de demander l'aide de la police fédérale.

M. Bissonnette a répondu à la demande de M. Dugas que les 20 hommes de Montréal seraient à Hull aujourd'hui, et hier soir, surpasse à M. le maire de Hull et à M. l'évêque de Hull, et hier soir, M. le maire de Hull et M. l'évêque de Hull ont consenti à envoyer ce soir à Hull 20 hommes de la police fédérale.

Il y aura ce soir au moins 45 hommes de police à Hull, ce qui est plus que suffisant pour préserver la paix, d'autant plus que les quelques esprits turbulents qui ont causé les premières désordres sont bien calmes et semblent disposés à se tenir tranquilles.

A la séance du conseil de ville, hier soir, on a approuvé les mesures de prudence prises par le maire et M. l'évêque, et on a résolu à exprimer l'espoir qu'après cette assemblée M. le maire et M. l'évêque se réuniraient à nouveau pour continuer les services religieux dans un centre aussi peu propice que la Petite Ferme. Il en coûterait trop à la ville d'Hull de maintenir toujours sur pied un corps de police aussi nombreux, dit-il, et si Mlle Wright faisait une salle sur la rue Principale elle ne serait amplement molestée.

D'un autre côté, les membres de l'Alliance Evangélique, réunie en assemblée, hier soir, se sont déclarés entièrement satisfaits des mesures prises et demandent aux citoyens d'Ottawa de s'abstenir de traverser à Hull, ce soir, afin de ne gêner en aucune façon l'action des autorités.

Mlle Wright n'a pas à Hull elle-même ce soir. Ce sera M. Robert Stewart, accompagné de quelques autres membres de la Young Men's Christian Association, qui feront les chants et les prières du meeting.

THE BROADWAY

L'ancienne et la maison originale de feu P. C. AUCLAIR

On est toujours bien content de voir nos ANCIENNES PRATIQUES et toutes les NOUVELLES qui VEULENT NOUS VISITER peuvent être certaines qu'elles seront servies comme par LE PASSE. Le stock comme de coutume est le plus considérable et le mieux choisi d'Ottawa. Venez examiner nos marchandises et nos prix, et jugez par vous-même avant d'acheter ailleurs.

W. H. MARTIN MARCHAND-TAILLEUR Successeurs de P. C. AUCLAIR, 133 RUE SPARKS 133 OTTAWA

AU Lion d'Or!

Nous souhaitons à tous nos clients les compliments de la nouvelle année et en meme temps désirons faire savoir au public que nous vendrons pendant trente jours au prix contant notre immense stock de Marchandises d'Etape.

Achetez maintenant. R. M. McMorpan 508 et 510 Rue SUSSEX P. S. Pour argent comptant seulement

WM. HOWE

"LE CANADA" EDITION QUOTIDIENNE EST EN VENTE CHEZ A. BEAUVAIS et Cie., No. 108, Rue Bank, Ottawa.

IMPERIAL WAREHOUSE

98 & 100 Rue Sparks. LA GRANDE VENTE DE FERMETURE Ayant reçu instruction de fermer le magasin à la fin de ce mois, nous offrons pour le reste de

CE MOIS, toutes nos marchandises à des prix très réduits. PAS DE RESERVE Le stock s'élevant à plus de 35,000 DE MARCHANDISES Nouvelles, fraîches et brillantes, à tout été réduit sans considération du PRIX COUTANT Gilets et Manteaux de dames, Lollans, Pardessus, vêtements de dessous, etc. Chaque article est réduit De fait tout le stock a été marqué à des prix qui conviendront tout le monde que c'est une véritable VENTE DE FERMETURE Bargains dans tous les départements. N'attendez pas qu'il soit trop tard. Venez immédiatement.

IMPERIAL WAREHOUSE

98 & 100 Rue Sparks. LA GRANDE VENTE DE FERMETURE Ayant reçu instruction de fermer le magasin à la fin de ce mois, nous offrons pour le reste de

CE MOIS, toutes nos marchandises à des prix très réduits. PAS DE RESERVE Le stock s'élevant à plus de 35,000 DE MARCHANDISES

Nouvelles, fraîches et brillantes, à tout été réduit sans considération du PRIX COUTANT

Gilets et Manteaux de dames, Lollans, Pardessus, vêtements de dessous, etc.

Chaque article est réduit De fait tout le stock a été marqué à des prix qui conviendront tout le monde que c'est une véritable

VENTE DE FERMETURE Bargains dans tous les départements. N'attendez pas qu'il soit trop tard. Venez immédiatement.

IMPERIAL WAREHOUSE

98 & 100 Rue Sparks. LA GRANDE VENTE DE FERMETURE Ayant reçu instruction de fermer le magasin à la fin de ce mois, nous offrons pour le reste de

CE MOIS, toutes nos marchandises à des prix très réduits. PAS DE RESERVE Le stock s'élevant à plus de 35,000 DE MARCHANDISES

Nouvelles, fraîches et brillantes, à tout été réduit sans considération du PRIX COUTANT

Gilets et Manteaux de dames, Lollans, Pardessus, vêtements de dessous, etc.

Chaque article est réduit De fait tout le stock a été marqué à des prix qui conviendront tout le monde que c'est une véritable

VENTE DE FERMETURE Bargains dans tous les départements. N'attendez pas qu'il soit trop tard. Venez immédiatement.

IMPERIAL WAREHOUSE

98 & 100 Rue Sparks. LA GRANDE VENTE DE FERMETURE Ayant reçu instruction de fermer le magasin à la fin de ce mois, nous offrons pour le reste de

CE MOIS, toutes nos marchandises à des prix très réduits. PAS DE RESERVE Le stock s'élevant à plus de 35,000 DE MARCHANDISES

Nouvelles, fraîches et brillantes, à tout été réduit sans considération du PRIX COUTANT

Gilets et Manteaux de dames, Lollans, Pardessus, vêtements de dessous, etc.

Chaque article est réduit De fait tout le stock a été marqué à des prix qui conviendront tout le monde que c'est une véritable

VENTE DE FERMETURE Bargains dans tous les départements. N'attendez pas qu'il soit trop tard. Venez immédiatement.

IMPERIAL WAREHOUSE

98 & 100 Rue Sparks. LA GRANDE VENTE DE FERMETURE Ayant reçu instruction de fermer le magasin à la fin de ce mois, nous offrons pour le reste de

CE MOIS, toutes nos marchandises à des prix très réduits. PAS DE RESERVE Le stock s'élevant à plus de 35,000 DE MARCHANDISES

Nouvelles, fraîches et brillantes, à tout été réduit sans considération du PRIX COUTANT

Gilets et Manteaux de dames, Lollans, Pardessus, vêtements de dessous, etc.

Chaque article est réduit De fait tout le stock a été marqué à des prix qui conviendront tout le monde que c'est une véritable

IMPERIAL WAREHOUSE

98 & 100 Rue Sparks. LA GRANDE VENTE DE FERMETURE Ayant reçu instruction de fermer le magasin à la fin de ce mois, nous offrons pour le reste de

CE MOIS, toutes nos marchandises à des prix très réduits. PAS DE RESERVE Le stock s'élevant à plus de 35,000 DE MARCHANDISES

Nouvelles, fraîches et brillantes, à tout été réduit sans considération du PRIX COUTANT

Gilets et Manteaux de dames, Lollans, Pardessus, vêtements de dessous, etc.

Chaque article est réduit De fait tout le stock a été marqué à des prix qui conviendront tout le monde que c'est une véritable

VENTE DE FERMETURE Bargains dans tous les départements. N'attendez pas qu'il soit trop tard. Venez immédiatement.

IMPERIAL WAREHOUSE

98 & 100 Rue Sparks. LA GRANDE VENTE DE FERMETURE Ayant reçu instruction de fermer le magasin à la fin de ce mois, nous offrons pour le reste de

CE MOIS, toutes nos marchandises à des prix très réduits. PAS DE RESERVE Le stock s'élevant à plus de 35,000 DE MARCHANDISES

Nouvelles, fraîches et brillantes, à tout été réduit sans considération du PRIX COUTANT

Gilets et Manteaux de dames, Lollans, Pardessus, vêtements de dessous, etc.

Chaque article est réduit De fait tout le stock a été marqué à des prix qui conviendront tout le monde que c'est une véritable

VENTE DE FERMETURE Bargains dans tous les départements. N'attendez pas qu'il soit trop tard. Venez immédiatement.

IMPERIAL WAREHOUSE

98 & 100 Rue Sparks. LA GRANDE VENTE DE FERMETURE Ayant reçu instruction de fermer le magasin à la fin de ce mois, nous offrons pour le reste de

CE MOIS, toutes nos marchandises à des prix très réduits. PAS DE RESERVE Le stock s'élevant à plus de 35,000 DE MARCHANDISES

Nouvelles, fraîches et brillantes, à tout été réduit sans considération du PRIX COUTANT

Gilets et Manteaux de dames, Lollans, Pardessus, vêtements de dessous, etc.

Chaque article est réduit De fait tout le stock a été marqué à des prix qui conviendront tout le monde que c'est une véritable

VENTE DE FERMETURE Bargains dans tous les départements. N'attendez pas qu'il soit trop tard. Venez immédiatement.

IMPERIAL WAREHOUSE

98 & 100 Rue Sparks. LA GRANDE VENTE DE FERMETURE Ayant reçu instruction de fermer le magasin à la fin de ce mois, nous offrons pour le reste de

CE MOIS, toutes nos marchandises à des prix très réduits. PAS DE RESERVE Le stock s'élevant à plus de 35,000 DE MARCHANDISES

Nouvelles, fraîches et brillantes, à tout été réduit sans considération du PRIX COUTANT

Gilets et Manteaux de dames, Lollans, Pardessus, vêtements de dessous, etc.

Chaque article est réduit De fait tout le stock a été marqué à des prix qui conviendront tout le monde que c'est une véritable

CARTES PROFESSIONNELLES

Belcourt, MacCrack & Co., Avocats, Procureurs, Notaires, Etc., ONTARIO ET QUEBEC, OTTAWA

N. A. Belcourt, John J. MacCrack Geo. F. Henderson.

J. W. W. WARD, AVOCAT ETC BUREAU 31 SCOTTSVILLE ONTARIO CHAMBERS Ottawa

LUSSIER & ROUTHIER, Avocats, Notaires, etc. Bureau -- 569 Rue Sussex (Coin de la Rue Rideau, Ottawa, Ont.)

Argent après avoir avantage spécial à l'imprimeur. A. E. LUSSIER, B. A. — M. J. ROUTHIER

M. J. GORMAN, LL.B., (Successeur de L. A. Olivier) Avocat Solliciteur, Notaire, Etc. BUREAU — Coin des Rues Rideau et Sussex OTTAWA, Ont.

ARGENTA PATER O'GARAS, MACAVISH & WYLD AVOCATS SOLLICITEURS, NOTAIRES Bloc Hay, rue Spark Ottawa, O. PRES DE L'HOTEL RUSSELL

MARTIN O'GARAS, O. C. D. B. MACAVISH W. WYLD WALKER, McLEAN & BLANCHET, AVOCATS

Avocats, Solliciteurs, Agents Parlementsaires, Notaires, Etc., etc. No. 34 Rue Elgin, Ottawa (EN FACE DU RUSSELL)

W. H. Walker, D. C. McLean, G. A. Banca, GEO. McLAURIN, LL.B. AVOCAT, ETC. Bureau: 19 rue Elgin, Ottawa

J. P. FISHER Avocat, Solliciteur, Etc. Agent pour la Cour Supérieure, le Parlement les Départements Publics, Scottish Ontario Chambers, Ottawa, O.

M. McLEOD, C. Esq., Avocat, Cours Fédérale et de Québec, 188 Rue Wellington, Ottawa, O.

TAYLOR McVEAT AVOCAT, SOLLICITEUR, ETC. BUREAU: — Scottish Ontario Chambers, Ottawa, O.

STEWART, CHRYSLER & GODFREY AVOCATS, SOLLICITEURS Agents pour la Cour Supérieure et le Parlement Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.

McLEOD STEWART F. H. CORVELL J. J. GODFREY

VALIN & CO. D'AVOCATS, SOLLICITEURS, ETC. BLOC ELGIN, RUE SPARKS Vis-à-vis l'Hotel Russell.

BRADLEY & SNOW AVOCATS, SOLLICITEURS, ETC. AGENTS POUR LA COUR SUPREME, NOTAIRES, ETC. Argent à prêter à 8 p. c. avec privilège de hypothèque et autres titres.

GUNDBY & POWELL Avocats, Solliciteurs, Etc. AGENTS POUR LA COUR SUPREME ET LES DEPARTEMENTS

Bureau: 25 rue Sparks en face de l'Hotel Russell Arthur W. Gundry, F. C. Powell

F. F. LEMIEUX Avocat, Solliciteur, Etc. Agent pour la Cour Supérieure, le Parlement et les Départements publics. Bureau: 74 Rue Sparks, Ottawa

J. T. JULIEN 273 RUE ST PATRICE VITRIER, PEINTRE DECORATEUR, TAPISSIER ET GLANCHIS. EUR. Tout ouvrage exécuté avec soin et promptitude

Mme LETCH, 435 rue Wellington. Agence pour la vente des courses de Star Yacht et autres go. res. Linge de corps confectionné sur commande.

Mlle COLLINS, A toujours un assortiment complet d'articles de toilette à très bas prix, 310 rue Wellington, Ottawa

JOHN KERRIGAN PLUMBIER SANITAIRE Spécialement recommandé pour le posage des appareils de chauffage. No 106 Rue LYON, OTTAWA

J. STEWART Arpenteur provincial et ingénieur civil. Bureau adossés de la pharmacie MacCrack, 284 rue WELLINGTON, Ottawa.

WALKER, McLEAN & BLANCHET AVOCATS Solliciteurs, Procureurs, Agents Parlementsaires, Notaires, Etc., Etc. No. 34 RUE ELGIN, OTTAWA (Devant le Russell.)

LA VENTE INCOMPARABLE

DU STOCK DE H. H. PIGEON EST COMMENCEE

LES ACHETEURS ABONDENT

Les marchandises se sacrifient

Rendez - Vous a Bonne Heure

CHEZ Pigeon Pigeon & Cie.

49 51 Rue Rideau

OTTAWA

THE JAPON

La demande pour notre thé de 30 cts a été...

STROUD & FRERES

C'EST DECIDE!

Tous nos articles de modes

D'HIVER

Seront Vendus

A

Moitié prix

Il nous faut les vendre

Chaque dame

devrait venir

voir les bargains

que nous offrons

au magasin

fameux de

Woodcock

318 RUE WELLINGTON

Nouveau Feuilleton

Nous sommes obligés d'annoncer à nos lecteurs que l'épave de la MAISON DE VIRGINIE...

JULIA

une œuvre plus sérieuse, d'une exquise sentimentalité et que, toutes jeunes et vieilles, liront avec un profond intérêt.

Ces courts feuilletons servent à préparer le public à une œuvre que nous leur servirons sous peu.

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, 17 FEVRIER 1890.

La séance s'ouvre à 3 h. 15.

M. BOWELL propose de faire insérer dans les journaux de la chambre les lettres que M. Rykert a publiées dans le Citizen...

M. LAURIER demande que cette motion reste en suspens jusqu'à demain, pour qu'il ait le temps d'écrire ces lettres.

SIR JOHN consent à cette proposition. La chambre adopte ensuite plusieurs bills privés.

LE BILL MACCARTHY

M. LAURIER commence par dire qu'il ne voit dans le bill de M. MacCarthy qu'une idée de domination et d'intolérance envers la minorité française, en même temps qu'une déclaration de guerre.

Parlant de Lord Durham, M. Laurier dit que M. MacCarthy aurait dû faire connaître tout le rapport de ce gouverneur lorsqu'il déclare que la révolte des Canadiens Français n'avait été causée que par les oppressions du gouvernement d'alors sur le peuple.

Parlant de Lord Durham, M. Laurier dit que M. MacCarthy aurait dû faire connaître tout le rapport de ce gouverneur lorsqu'il déclare que la révolte des Canadiens Français n'avait été causée que par les oppressions du gouvernement d'alors sur le peuple.

Le but de M. MacCarthy est bien connu, d'ailleurs, et il n'est pas de déclarer la guerre à la race française, mais, comme il le dit dans ses discours, il veut y arriver graduellement. Commentons d'abord par abolir le français dans le N. O. ; supprimons les écoles françaises dans Ontario, et à l'aide de la législation future anglonisons les autres parties du Dominion. Il a même été jusqu'à dire que si la législation ne suffisait pas, il faudrait employer la poudre et les balles. M. Laurier dénonce ces paroles et ces attaques comme un crime de lèse-nation.

A Halliwell, M. MacCarthy a dit que la province de Québec s'était soulevée pour des motifs injustifiables, lors de l'affaire Riel. M. Laurier défend la position prise par la province de Québec, en cette circonstance. Il dit que 23 députés conservateurs et un nombre considérable de journaux dans d'autres pays croyaient alors que le gouvernement devait user de clémence à l'égard de Riel.

M. Laurier examine ensuite la question posée par M. MacCarthy et ses partisans : savoir que l'existence de deux langues en Canada met en danger l'avenir et la prospérité du pays. Il dit que le désir de tous les vrais amis du pays est certainement de trouver un moyen d'éloigner toutes causes

de friction entre les deux races, et d'arriver à former une seule et même nation. Mais par quels moyens ? Pas certainement ceux que propose M. MacCarthy lorsqu'il veut que la race française soit assimilée dans le Bas-Canada. C'est enlever le même parti qui dans Ontario a toujours opposé une barrière aux attaques de George Brown et du Globe contre la race française et la religion catholique. A combiner d'insultes lui-même n'a-t-il pas été battu de la part de ses compatriotes qui l'accusaient d'être dominé par l'influence française. Mais il est prêt aujourd'hui à subir les mêmes insultes s'il le faut, et il se déclare opposé au bill MacCarthy. Il ridiculise la tentative de M. MacCarthy de vouloir supprimer la langue française et elle est repoussée par un petit nombre. S'il voulait procéder d'une manière pratique, s'il voulait réellement la disparition du français, il devrait aller le combattre dans la province de Québec et chercher à convaincre ses habitants qu'il est dans leur intérêt comme dans l'intérêt de tout le pays d'abandonner l'usage de la langue française. Il est peu probable cependant, qu'il y renoncerait beaucoup de succès.

La question actuelle est très sérieuse et demande à être décidée avec beaucoup de circonspection. Sir John termine en disant que l'amendement Davin est convenable et propre à donner une bonne solution. Il ne froisse pas les sentiments de la province de Québec, ni ceux de la population des Territoires du Nord-Ouest qu'il laisse libre de choisir comme langue officielle celle qui lui conviendra le mieux.

A six heures la séance est suspendue.

SEANCE DE SOIR

M. COCKBURN, député de Toronto, se prononce en faveur du principe du bill MacCarthy, mais dit qu'il laissera aux électeurs du Nord-Ouest le soin de décider cette question, et qu'il votera pour l'amendement Davin.

M. SPROULE se déclare favorable à l'amendement Davin.

M. ALONZO WRIGHT dit que, représentant depuis 25 ans un comté dans la province de Québec, il ne peut s'empêcher de parler sur cette question importante. Il désapprouve la conduite de M. MacCarthy, et de ses partisans, car elle est de nature à créer des dissensions désastreuses pour le pays et la prospérité du pays. Il désapprouve également la conduite des fanatiques de la province de Québec, soit de la Province d'Ontario, et à la confiance qu'il y a assez d'hommes de bon sens dans les deux provinces pour éloigner le danger. Pour arriver à ce résultat il faut que chaque race se fasse mutuellement des concessions, et qu'il y ait des concessions honorables. Car il ne peut pas que l'une des 25 dernières années soit détruite par ce malheureux bill. La langue française a droit de cité dans le pays, et il ne permettra pas qu'on l'abolisse. Malheureusement, dit-il, M. MacCarthy a réussi à soulever le fanatisme dans Ontario. L'an dernier il se trouvait dans un magnifique comté d'Ontario où les nobles thirteen étaient considérés comme les sauveurs du pays, et les autres membres des communes comme des Judas Iscariotes. M. Wright a conversé avec les habitants de ce comté et il a fait de son mieux pour les débarrasser de leurs idées erronées au sujet de la pauvreté, de l'ignorance et de l'état de servilité dans lequel se trouvaient ces pauvres habitants de la Province de Québec. Il a pris la parole à l'égard de ces peuples, et de ses religieux et de ses autres amis.

M. Wright termine en disant qu'il y a encore moyen de sauver l'office de la confédération chrétienne par ces attaques malhonnêtes, en continuant à mettre en pratique les principes qui nous ont guidés jusqu'à présent : Justice, Fair Play, et Droits Égaux pour tout le monde.

M. LANDRY (DEBENT) combat le bill MacCarthy et l'amendement Davin. Il est d'avis que le parlement ne doit pas se décharger de sa responsabilité en cette affaire.

M. WALTON, (d'Albert) déclare qu'il n'approuve pas le préambule du bill, mais qu'il est en faveur d'une seule langue officielle dans le N. O.

M. DESSAINT accuse M. MacCarthy et ses partisans de vouloir arriver par ce bill à abolir la langue française et la religion catholique en Canada.

Il fait l'histoire des capitalisations de Québec et Montréal et du traité de Paris qui garantissent la langue française et le libre exercice de notre religion. Ces traités ont été respectés jusqu'à ce jour, et il est trop tard, aujourd'hui que les Canadiens sont un nombre d'un million et demi, pour que M. MacCarthy ait chance de réussir dans sa tentative.

M. DESSAINT termine en disant que lors de leurs droits les Canadiens français ne craignent pas les attaques de M. MacCarthy.

M. CHAPLEAU propose l'ajournement du débat.

A 11,30 la chambre s'ajourne.

Il accuse le gouvernement de n'avoir pas encore fait connaître sa politique au sujet des amendements proposés. Quant à lui, il fera connaître la sienne, mais cette opinion est toute personnelle et il n'entend pas parler comme chef de l'opposition. Il déclare donc que l'amendement Davin pose un principe dangereux qui doit le faire rejeter. L'amendement Beaudouin est plus acceptable bien qu'il contienne certaines assertions qui ne sont pas conformes aux faits. Ainsi il n'est pas exact de dire que les institutions accordées au Nord-Ouest et doivent être permanentes. Au contraire elles sont susceptibles d'être améliorées à mesure que le pays se peuplera. La meilleure politique à suivre est de rejeter la considération du bill MacCarthy à une date ultérieure et indéterminée.

SIR JOHN A. MACDONALD commence par dire qu'il n'y a pas en ce pays de race supérieure à l'autre, mais que toutes sont égales devant la constitution et devant la loi. Il défend ensuite la politique du parti conservateur depuis 1844 ; il dit que cette politique a toujours été une politique de conciliation à l'égard de la race française en Canada. Il donne lecture de la position adoptée par l'Assemblée législative en 1844 sous un gouvernement conservateur en demandant le rétablissement de la langue française comme langue officielle, dont l'usage avait été aboli par un gouvernement libéral en Angleterre. C'est ainsi le parti conservateur qui a aboli la langue officielle dans le Bas-Canada. C'est encore le même parti qui dans Ontario a toujours opposé une barrière aux attaques de George Brown et du Globe contre la race française et la religion catholique. A combiner d'insultes lui-même n'a-t-il pas été battu de la part de ses compatriotes qui l'accusaient d'être dominé par l'influence française. Mais il est prêt aujourd'hui à subir les mêmes insultes s'il le faut, et il se déclare opposé au bill MacCarthy. Il ridiculise la tentative de M. MacCarthy de vouloir supprimer la langue française et elle est repoussée par un petit nombre. S'il voulait procéder d'une manière pratique, s'il voulait réellement la disparition du français, il devrait aller le combattre dans la province de Québec et chercher à convaincre ses habitants qu'il est dans leur intérêt comme dans l'intérêt de tout le pays d'abandonner l'usage de la langue française. Il est peu probable cependant, qu'il y renoncerait beaucoup de succès.

La question actuelle est très sérieuse et demande à être décidée avec beaucoup de circonspection. Sir John termine en disant que l'amendement Davin est convenable et propre à donner une bonne solution. Il ne froisse pas les sentiments de la province de Québec, ni ceux de la population des Territoires du Nord-Ouest qu'il laisse libre de choisir comme langue officielle celle qui lui conviendra le mieux.

A six heures la séance est suspendue.

SEANCE DE SOIR

M. COCKBURN, député de Toronto, se prononce en faveur du principe du bill MacCarthy, mais dit qu'il laissera aux électeurs du Nord-Ouest le soin de décider cette question, et qu'il votera pour l'amendement Davin.

M. SPROULE se déclare favorable à l'amendement Davin.

M. ALONZO WRIGHT dit que, représentant depuis 25 ans un comté dans la province de Québec, il ne peut s'empêcher de parler sur cette question importante. Il désapprouve la conduite de M. MacCarthy, et de ses partisans, car elle est de nature à créer des dissensions désastreuses pour le pays et la prospérité du pays. Il désapprouve également la conduite des fanatiques de la province de Québec, soit de la Province d'Ontario, et à la confiance qu'il y a assez d'hommes de bon sens dans les deux provinces pour éloigner le danger. Pour arriver à ce résultat il faut que chaque race se fasse mutuellement des concessions, et qu'il y ait des concessions honorables. Car il ne peut pas que l'une des 25 dernières années soit détruite par ce malheureux bill. La langue française a droit de cité dans le pays, et il ne permettra pas qu'on l'abolisse. Malheureusement, dit-il, M. MacCarthy a réussi à soulever le fanatisme dans Ontario. L'an dernier il se trouvait dans un magnifique comté d'Ontario où les nobles thirteen étaient considérés comme les sauveurs du pays, et les autres membres des communes comme des Judas Iscariotes. M. Wright a conversé avec les habitants de ce comté et il a fait de son mieux pour les débarrasser de leurs idées erronées au sujet de la pauvreté, de l'ignorance et de l'état de servilité dans lequel se trouvaient ces pauvres habitants de la Province de Québec. Il a pris la parole à l'égard de ces peuples, et de ses religieux et de ses autres amis.

M. Wright termine en disant qu'il y a encore moyen de sauver l'office de la confédération chrétienne par ces attaques malhonnêtes, en continuant à mettre en pratique les principes qui nous ont guidés jusqu'à présent : Justice, Fair Play, et Droits Égaux pour tout le monde.

M. LANDRY (DEBENT) combat le bill MacCarthy et l'amendement Davin. Il est d'avis que le parlement ne doit pas se décharger de sa responsabilité en cette affaire.

M. WALTON, (d'Albert) déclare qu'il n'approuve pas le préambule du bill, mais qu'il est en faveur d'une seule langue officielle dans le N. O.

M. DESSAINT accuse M. MacCarthy et ses partisans de vouloir arriver par ce bill à abolir la langue française et la religion catholique en Canada.

Il fait l'histoire des capitalisations de Québec et Montréal et du traité de Paris qui garantissent la langue française et le libre exercice de notre religion. Ces traités ont été respectés jusqu'à ce jour, et il est trop tard, aujourd'hui que les Canadiens sont un nombre d'un million et demi, pour que M. MacCarthy ait chance de réussir dans sa tentative.

M. DESSAINT termine en disant que lors de leurs droits les Canadiens français ne craignent pas les attaques de M. MacCarthy.

M. CHAPLEAU propose l'ajournement du débat.

A 11,30 la chambre s'ajourne.

NOUS VOUS SOUHAITONS UN HEUREUX NOEL

Une Bonne et Heureuse Année

BROWN, EDMONDSON & Cie., 61 RUE RIDEAU.

Un député pour Hull

Déclaration du conseil de ville

Le conseil de ville de Hull a décidé, hier soir, sur motion de MM. Barrette et Michaud de demander au gouvernement d'accorder trois députés au comté d'Ottawa, au nord pour représenter directement la cité de Hull et les deux villages d'Arundel et de la Pointe à Gatineau. M. le maire, M. Pochévin, Viau et M. C. B. Major ont été nommés délégués par le conseil pour aller présenter cette pétition au gouvernement.

Il n'est pas probable cependant que le gouvernement se rende au désir du conseil de ville de Hull, car le comté d'Ottawa est en deux douces comtés réservés dont il est impossible de changer les limites ou la division sans le concours de la majorité des députés de ce comté. Or la majorité de ce comté n'est pas en faveur de ce projet.

Ce n'est pas dans l'état actuel des esprits à l'égard de la cité de Hull que la majorité de ce comté consentira à séparer cette ville du reste du comté. Le plus que cette majorité consentira probablement à accorder sera deux députés pour tout le comté.

Conseil-de-Ville d'Ottawa

Collections plus élevées des taxes. Un portrait de \$175. - Le rôle du comté exécutif.

L'Assemblée régulière du conseil de ville a eu lieu hier soir.

Le conseil adopte sans discussion le rapport des comités des Travaux, celui du comité du Feu et celui du comité des marchés.

Le rapport du comité de l'impôt a été lu et adopté. Le conseil a décidé de maintenir le mode plus sévère de perception des taxes d'agros et d'élévation de la paye. Si les locataires sont incapables de payer ces taxes le propriétaire en sera responsable. Le rapport recommande aussi la nomination de M. Colin Dewar pour aider à la perception de ces taxes.

M. Pochévin s'oppose à l'adoption de ce rapport ; il trouve injuste que le propriétaire soit responsable des taxes que le locataire ne paie, refuse, ou est incapable de payer.

M. Strobel appuie M. Durocher et propose un rapport ne soit pas adopté maintenant. Le vote donne le résultat suivant : Pour l'amendement MM. Bingham, Borthwick, Butterworth, Campbell, Durocher, Farrell, Hill, Johnston, Scott, et Sir Stewart.

10. Pour le rapport : MM. Aylville, Cransell, Gordon, Henderson, Hutchison, Laventure, MacLean, Monk, Raphael, Richard, Roger et Sir John.

Après l'adoption du rapport M. Pochévin Roger demande s'il est vrai que le comité de la propriété fait un portrait de \$175, et quelle position prendra le comité exécutif ?

M. Bingham dit que oui, et que ce sera un très bon portrait. Il ajoute que le comité exécutif montrera prochainement son utilité en regardant les dépenses du comté de l'année dont M. Roger est président.

Le conseil s'ajourne.

Le pont sur l'Ottawa

Demande de subvention provinciale

Hier après-midi une députation composée de MM. J. B. Booth, représentant le chemin de fer Canadien et Atlantique ; McTavish, représentant le chemin de fer Vaudreuil et Percost, le maire Erratt, représentant la cité et MM. Glenow, Frank Macdonald et P. H. Chabot, représentant la compagnie du pont propose sur l'Ottawa, établie au nom de M. H. P. Brown, député d'Ottawa à la législature d'Ontario, lui demander d'user de son influence auprès du gouvernement pour obtenir une subvention en faveur de la construction d'un pont sur la rivière Ottawa, entre la cité de Hull et la pointe Nepean vis-à-vis la rue Water ou Cathart.

M. Brown a répondu que si ce pont n'imposait pas de taxes de passage au trafic, et si aucune compagnie de chemin de fer ne devait avoir le monopole du pont, mais que toutes pourraient y faire circuler leur train, il y avait tout espoir d'obtenir une subvention pour ce pont, et qu'il recommanderait à M. Mowat de l'acquiescer.

La députation s'est retirée satisfaite.

NOUVELLES LOCALES

M. J. G. McArthur, de Montréal, agent général pour la compagnie de pierre de Cleveland, Ohio, est maintenant à Ottawa en visite chez son frère M. William McArthur.

Les grandes courses sur l'Écluse St-Louis sont commencées, cette après-midi. Les entrées sont nombreuses et comprennent les meilleurs chevaux du Canada.

M. le notaire Charlebois de Québec, et M. Philippe Malouin, avocat, fils de M. Malouin ex-député de Québec, sont à Ottawa.

M. Charles Langlier député de Montmorency parlera probablement ce soir en français sur le bill MacCarthy. MM. La Rivière et Fiset ont aussi annoncé leur intention de prendre part à la discussion.

M. G. Graton, si avantageusement connu du public voyageur et des citoyens d'Ottawa en général, vient de faire des améliorations considérables à son nouvel hôtel sur la rue Sussex, autrefois connu sous le nom de Reid O'Leary.

Cet hôtel est situé dans la partie centrale de la ville, bien éclairé, et confortablement meublé pour recevoir des pensionnaires et des voyageurs de commerce.

Les prix sont très raisonnables \$1.00 par jour seulement pour les hôtes temporaires. Les prix pour pension à la semaine ou au mois sont en proportion beaucoup plus bas. Ce sont les conditions en demande.

La buvette de l'hôtel est fournie de meilleurs liquides et liqueurs qu'il y a sur le marché, et la salle de billard et de pool est très bien aménagée. Les employés sont civils, courtois et obligés, et M. Graton qui a montré un si grand tact dans le choix de ses employés est sûr de réussir dans son entreprise.

Quand vous allez à Montréal rendez-vous à l'Hotel Richelieu, le seul hôtel de première classe dans le centre de la ville tenu sur le plan Européen et Américain. J. B. Durocher, Propriétaire.

NOUVEAU ST LAWRENCE HALL COIN DES RUES RIDEAU ET NICHOLAS \$1.00 par jour

Salle de Billard, Salon de Billard et de Lecture, etc.

30 Jolies chambres à coucher. Une entrée principale et deux autres privées.

Éclairé par la lumière électrique incandescente.

\$1.00 PAR JOUR NOUVEAU ST LAWRENCE HALL Coin des rues Rideau et Nicholas. L. LABERGE - PROPRIETIRE

Agence et Commission ÉTABLIES AU 21 Rue York, près de la rue Sussex - PAR LE CAP. WILLIAM McCAFFREY (Autrefois hôtelier, rue Queen)

J'attire l'attention des hommes d'affaires et autres sur le fait que j'ai ouvert une ligne d'affaires à Commission à l'endroit ci-dessus désigné.

Une prompt attention sera accordée à toutes affaires à moi confiées. Produits de toutes Espèces, Fruits ETC., ETC. Capt. W. McCAFFREY.

PETITE GAZETTE

ON DEMANDE une servante, s'adresser à Madame J. Courtois 96 Rue Bolton.

ON DEMANDE une servante. S'adresser chez Trudel, confiseurs 540 Rue Sussex.

ON DEMANDE Une fille canadienne française, trouvant de l'emploi s'adresser à Mme Oscar McDonald, No. 25 rue St. André.

ON DEMANDE un jeune garçon pour porter le courrier à la Cité de St-Joseph. S'adresser à ce bureau.

A VENDRE - Un piano neuf sortant de la manufacture Heintzman. Conditions favorables, s'adresser au bureau du Canada.

ON DEMANDE - Un jeune garçon pour s'occuper de la cuisine à Hochstadtville, S'adresser au Bureau.

A VENDRE - Un bon engin de seconde main de 8 chevaux vapeur et une chaudière de 8 chevaux. S'adresser au bureau du Canada.

A VIS AUX MÈRES - Le "Sirop" Ostman de Mme Winslow devrait toujours être employé quand les enfants font leurs dents. Il soulage immédiatement les souffrances de nos pauvres petits, produit un sommeil naturel, paisible, en faisant disparaître la fièvre, et les autres symptômes de l'éruption des dents, et les autres symptômes de l'éruption des dents, et les autres symptômes de l'éruption des dents.

ON DEMANDE - Un bon agent voyageur pour le comté de Hull. Espoir constant. Avantages particuliers à ceux qui s'occupent de la vente de produits agricoles. Ne tardez pas. Le salaire est compté en premier jour. BROWN BROS., agents, Rochester, N. Y.

A. B. MACDONALD LE CÉLÈBRE ENCHANTEMENT DES DANCES DE LA BASILIQUE. Vente à commission, meubles, effets, maison, propriétés immobilières, etc. Satisfaction garantie dans tous les cas. Ses 30 années d'expérience le place à la tête des courtiers de la ville. La plus grande confiance absolue dans toutes transactions. Adresse : Bureau 47 rue Rideau, Montréal 255 rue Nicholas.

MAISONS A VENDRE - Sur les rues King, Daly, Stewart, Theodora, Waller, Nicholas Avenue, Langar, Cooper, Cumberland, Wilber, et autres, à Elgin, Florence, Church, St. Charles, Murray, Colburn, York, George, Rideau, et autres. S'adresser à A. B. Macdonald, 47 rue Rideau.

A VENDRE - Deux cottages sur la rue Alice, Ville Centrale, à 10 minutes du bureau de poste. S'adresser à A. B. Macdonald, 47 rue Rideau.

A VENDRE - Une belle résidence, remise, écurie, etc. Conditions favorables. S'adresser à A. B. Macdonald, 47 rue Rideau.

A VIS - Si vous désirez vendre par gage votre mobilier, d'une manière avantageuse adressez-vous à A. B. Macdonald, 47 rue Rideau. Enchantement de sa Majesté, 47 rue Rideau.

A VENDRE - Deux tables de billard, Billon pour table de pool, chaises, bureaux, Peintures. Une salle de billard complet, aussi une salle à manger. S'adresser à A. B. Macdonald, 47 rue Rideau. Enchantement et agent d'immobilier, 47 rue Rideau.

A VENDRE - Pour argent comptant ou à échéance un poste "Promont" 22 postes en tôle, 2 postes de passage, 2 postes en bois, 2 postes imitation de cheminé, 2 rétroviseurs à Phule à la Salle Union Macdonald, 47 rue Rideau.

ACHETEZ Le Home Comfort MACHINE A LAVER

Ne s'avez-vous acheté le droit de patente, de fabriquer une machine à laver, de Joseph Galvan. Nous sommes maintenant prêts à vendre ces machines à un prix qui ne peut pas être battu. Achetez le "Standard" c'est le meilleur. Nous sommes à respecter chez une vie et à notre manufacture et nos salons de vente No. 85 et 87 sur la rue York, Ottawa.

T. R. SHEA et fils 161

LA COMPAGNIE DE THE HUNTER

Qualités No. 1 de thé des Japon, du Congo, d'Assam, de Hyson et autres excellents choix de thé supérieurs. EN GROS ET EN DETAIL. 66 Rue Rideau 66

Hunter Tea Company

ROBINSON & LE SOUS-AGENTS DES ÉTABLISSEMENTS Marchands de toutes marchandises, épicerie et potager, bonnettes de fleurs, plantes (toutes sortes d'horticulture) en fleurs pour cérimoniales de mariage et d'intérieur, etc. 23 Rue Rideau, Ottawa Ont

E. A. LEPROHON ARCHITECTE. BUREAU: VICTORIA CHAMBERS 2ème étage, chambre No 9 Résidence, 204 rue Daly, Ottawa

SCHARF & FORD 242, 244, et 246, Rue Dalhousie.

ÉPICERIES ET Provisions de Familles Aussi Hangar à grain et foin.

